

LAÏCITÉ - LE SAVIEZ-VOUS ? #2

Chaque mois, découvrez-en un peu plus sur ce principe fondamental de la République que constitue la laïcité ! Pour cette 2e édition, revenons au processus de laïcisation de la France...

La France constitue aujourd'hui un modèle remarquable de laïcité dans le monde. Seuls quelques autres pays (États-Unis, Mexique...) ont adopté un système politico-juridique similaire. Comment expliquer ce processus ?

Pendant le XVIe siècle, la France est confrontée aux guerres de religions entre catholiques et protestants. L'Édit de Nantes, promulgué par le Roi de France Henri IV en 1598, est une première étape vers la tolérance religieuse dans le pays.

Durant la Révolution française, sous l'influence des Lumières, une séparation progressive avec l'Église se met en place. La **Déclaration des Droits de l'Homme est du citoyen** de 1789 pose les bases juridiques de la laïcité que nous connaissons et proclame dans son article 10 que "nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi."

La laïcisation de la société va ensuite s'accélérer à la fin du XIXe siècle sous la **IIIe République** afin de réduire l'influence de l'Église notamment dans la sphère éducative avec l'école laïque (Loi Ferry de 1882) et juridique (retrait des emblèmes religieux...).

La **loi du 9 décembre 1905** portée par le député Aristide Briand constitue un tournant inédit avec la séparation des Églises et de l'État qui instaure la neutralité de l'État en enracinant cette sécularisation.

Les **constitutions de la IV et de la Ve République** constitutionnalisent ce principe en proclamant que la France est une "République indivisible, laïque, démocratique et sociale."

La laïcisation se renforce également dans la sphère publique avec le statut général des fonctionnaires de 1983 (respect de la laïcité et devoir de neutralité) et de réserve des fonctionnaires) et dans la sphère scolaire (loi de 2004 sur le port de signes et tenues à caractère religieux dans les écoles publiques).

Équilibre fin entre respect de la liberté de conscience, protection de l'ordre public, défense de la neutralité de l'État, la laïcité en France est une construction politico-juridique ancienne qui se poursuit encore aujourd'hui pour répondre aux défis du quotidien et aux enjeux du XXIe siècle.

